

LA REVUE DES POLICIERS MUNICIPAUX

MAGAZINE OFFICIEL DU SNPM - DEUXIEME SEMESTRE 2023 - N° 16



www.snpm.fr



✓ **DOSSIER SPECIAL**

**BRIGADE
EQUESTRE**

✓ **Les Formations en PM**

L'ÉDITO



Une année se termine avec toujours nos mêmes revendications sociales. Cela commence à être redondant et sans fin. Il semblerait que nous soyons les éternels laissés pour compte. Heureusement, en cette fin d'année, une intersyndicale a vu le jour (UNSA. CGT.CFDT.FSU.SNPM. SUD.CFTC. SNSP.FNPM ainsi que des associations). Cela a permis de déclencher une action courant Novembre, avec une grève des TA, qui aurait été suivie par 40% des PM. Les 60% restant ne semblent certainement pas être impliqués et s'inquiéter pour leur retraite et leur salaire ! Policiers Municipaux, réveillez -vous ! Cette action a permis de rencontrer Madame la Ministre Dominique Faure, qui a renoncé à mettre en place le régime Rifseep (auquel les Policiers Municipaux n'étaient pas éligibles). Une négociation sur la prime Police (IFSM) pourrait aboutir à une augmentation et à une réévaluation sur le modèle existant pour les directeurs de PM. Si cela est déjà satisfaisant, ces propositions ne répondent pas à toutes les revendications car évidemment, pour nous PM, le compte n'y est pas. Notre collectif désire maintenir la pression, que ce soit par des actions similaires à celles de novembre, ou d'autres modes d'action. La Ministre entend poursuivre le dialogue, et de nouvelles propositions concrètes devraient rapidement être présentées aux syndicats. Nous restons,

bien évidemment à l'écoute et nous continuerons à tout faire pour que l'engagement des PM soit enfin pris en compte. Une nouvelle réunion devrait se tenir début Décembre, mais au moment de mettre sous presse notre journal nous ne pourrions en parler que sur notre site.

Avec cette fin d'année, je désire, avec le Bureau National et le conseil national, souhaiter de magnifiques fêtes de Noël et de nouvelle année à tous nous adhérents, ainsi qu'à leur famille, mais également à tous les policiers municipaux de France, sans oublier bien sûr les ASVP.

Plus que jamais le SNPM accompagne la profession pour avancer ensemble vers la réalisation de toutes nos revendications qu'elles soient sociales ou techniques.

Le Président du SNPM
Monsieur Frédéric Biedak



LE SOMMAIRE



1/L'EDITO

PAGE 1



PAGE 4

4/HUMEUR

Où est passé l'ascenseur social ?

**LA REVUE DES
POLICIERS MUNICIPAUX**
Magazine officiel du Syndicat National
des Policiers Municipaux.

RÉGIE PUBLICITAIRE & RÉALISATION
E.C.P. - 38, bd Tzarewitch - BP 1380 - 06004 NICE Cedex 1
Tél. 04 89 15 71 99 - E-mail : gestion.ecp@sfr.fr

RÉDACTION
SNPM - 196, rue de Varsovie 54600 TUCQUEGNIEUX
E-mail : contact@syndicat-snpm.fr
www.syndicat-snpm.fr
Secrétariat du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tél. 06 69 48 38 97

Directeur de la Publication : **YB Réalisations**
Crédits photos : YB Réalisations/Droits réservés
Pixabay Domaine Public/AdobeStock.
Droits de reproduction réservés
pour tous pays



PAGE 6

6/FORMATIONS

DES PM DANS LE 06



24/LA BRIGADE EQUESTRE



41/ CQFD

50/ CULTURE
DE NICE



56/ HOROSCOPE



55/ RECETTE



HUMEUR

Où est passé l'ascenseur social des Polices Municipales ?

Le propre de la fonction publique territoriale, était justement l'ascenseur social, qui permettait aux fonctionnaires entrés sur concours en catégorie C, de présenter des examens ou des concours et grâce au dit " ascenseur social " d'accéder à des postes à responsabilité en catégorie B ou en A.

La fonction publique territoriale dans la majorité de ses métiers permet, au personnel méritant issu de ses rangs, d'avancer ou de finir sa carrière à des postes de commandement, et devenir ainsi directeur de service que ce soit par exemple, au nettoyage, au technique, ou autres secteurs d'activités. Dans ces services, il est rare de faire appel à des directeurs venus d'autres administrations, car dans leur majorité, les mairies font confiance à leur personnel issu de l'ascenseur social. Bien sûr, il existe quelques exceptions, mais la priorité profite toujours au personnel de la fonction publique territoriale. Ce qui en soi, est bien normal.

Pour la Police Municipale, il semblerait que l'ascenseur social soit en panne, sans espoir de réparation, et cela depuis bien longtemps. Et les choses ne semblent pas s'améliorer !

Nous nous souvenons, pour les plus anciens, d'une période pendant laquelle il n'existait en PM que la catégorie C, le plus haut grade étant celui de Brigadier-Chef-Principal. Le BCP était alors le patron de sa PM, et à cette époque, aucun fonctionnaire issu des autres forces de sécurité, ne semblait attiré par le métier de policier municipal, et la passerelle n'était

pratiquement jamais utilisée. De fait, un fonctionnaire de PM était reconnu par son Maire comme étant apte à commander sa PM et il lui faisait confiance.

Puis, notre profession ayant eu des avancées, le cadre B est arrivé, attirant déjà des envies, après retraite, d'une seconde carrière pour les gendarmes et certains policiers nationaux. Pour que notre secteur d'activité soit semblable aux autres services territoriaux, le cadre A est lui aussi rentré en service dans notre profession. A partir de ce moment, l'ascenseur social s'est arrêté pour les Policiers Municipaux, et cela malgré les concours et les nominations. Pour les villes possédant une grosse PM comme d'ailleurs dans des petites villes avec un effectif moins important, tout à coup, il était nécessaire pour les Maires de mettre à la tête de leur PM, un fonctionnaire issu de la PN, de la GN. Nous avons pu constater, en quelques années, que peu à peu, notre profession, alors qu'elle s'était fortement professionnalisée et qu'il ne manquait pas de cadres B ou A méritants et aptes à diriger (issus de notre filière) que progressivement les postes à responsabilité furent confiés aux fonctionnaires des autres corps de sécurité. Pour les PM cadre B ou A, des postes d'adjoints ou autres semblaient suffisants. Le constat pour la profession est que les Maires feront toujours plus confiance en matière de sécurité, aux autres fonctionnaires d'autres administrations, qu'à leur personnel pourtant méritant ayant déjà fait leurs preuves. Il est aussi plus satisfaisant pour un Maire de vanter le commandement de sa PM, par un ancien commissaire, commandant ou

officier issu de la GN. De fait, pour les PM, le sentiment de ne pas être considérés à leur juste valeur, leur fait l'effet ne n'être à leurs yeux que des policiers moins valorisants, moins professionnels, juste aptes à obéir aux ordres des directeurs issus des autres forces de sécurité.

Sans parler des postes tenus par des directeurs illégaux, n'ayant pas effectués la FIA de directeur. Et commandant des PM grâce à des montages faisant appel à des titres pompeux qui ne peuvent être dans la légalité. Nous avons même aperçu des photos en uniformes illégaux de directeur de PM, composés d'une tenue droite conforme, mais épaulettes et casquette plate le tout avec des grades de commissaire. Il ne nous semble pas pourtant que ce grade soit dans le décret régissant les tenues de PM. Mais voilà, certaines aberrations illégales ne font pas peur à certains. Voici le triste bilan, que les passerelles entre administrations ont amené dans notre profession. Les postes les plus importants, vampirisés par les fonctionnaires des autres filières de sécurité, les postes moins importants confiés aux PM. Il semblerait que nous serons toujours moins bien considérés, qu'un ex PN ou ex GN, et qu'il sera toujours supérieur à un PM. Pourtant à une époque pas si ancienne que cela, les PM dirigeaient et il n'y avait aucun problème. Nous n'avions pas attendu la venue des autres administrations pour apprendre à travailler, effectuer de l'excellent travail et des bilans d'arrestations tout autant satisfaisants. Notre profession est devenue une force de sécurité à part entière, et cela de l'intérieur, par la volonté, le professionnalisme, l'amour du métier bien fait, et cela se sont les PM issus de la filière qui ont réalisé cette avancée. Il est triste de constater, que l'on restera toujours sous tutelle, alors que dans nos rangs des gens de valeur végètent en attendant une éventuelle promotion. Quelle image envoyons-nous aux nouvelles recrues ? Celle d'une force supplétive, celle de policiers qui devront se contenter de postes subalternes ?

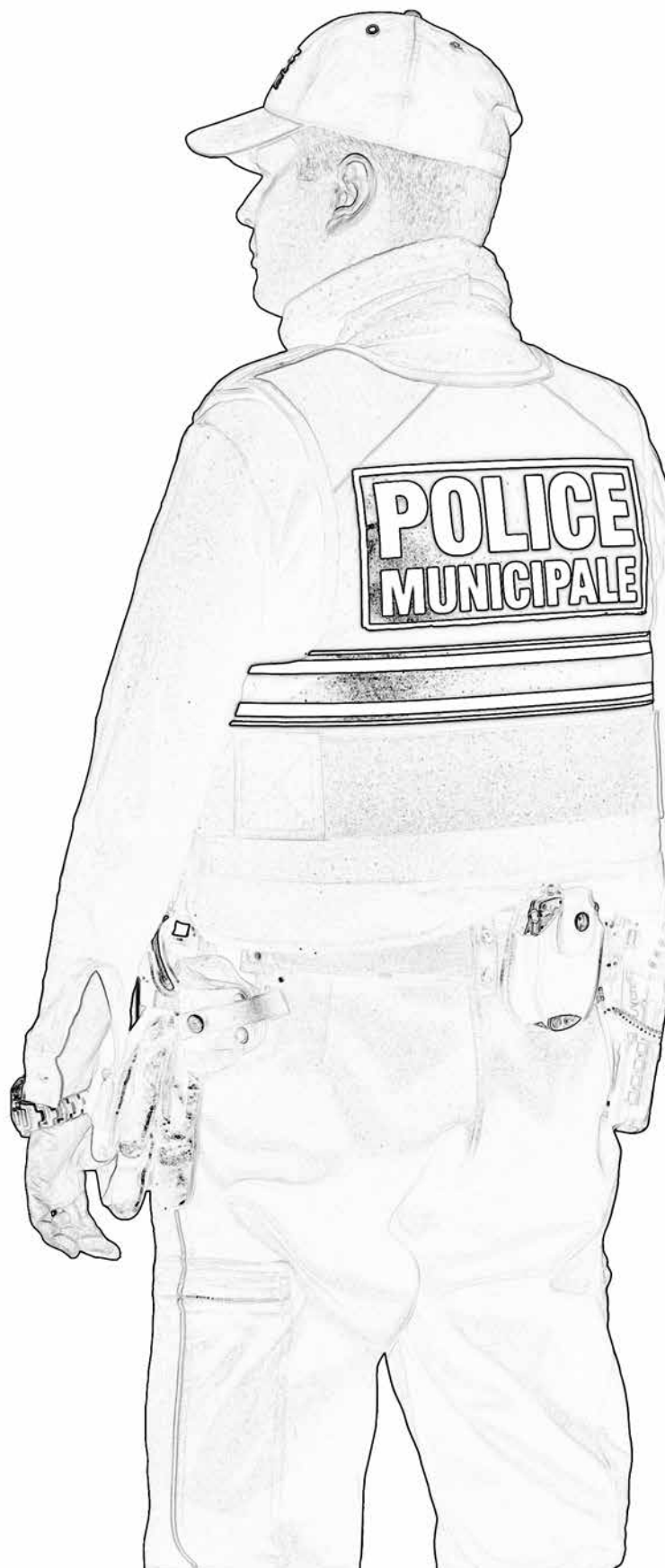
Il faut que l'ascenseur social redémarre, et que l'on donne sa chance au personnel PM. Pour rappel, même si la passerelle entre administration est légale, il n'est pas obligatoire pour un Maire de la mettre en application.

Ce présent billet d'humeur, n'est pas un manifeste contre les PN ou GN, car nous savons qu'il est important de rester dans la complémentarité et d'être une police de proximité, mais tout cela est simplement un constat. Un constat qui ne nous tire pas forcément vers le haut, mais vers la déception.

Imaginons (bien que cela soit impossible au vu de nos grilles indiciaires), mais imaginons qu'un PM arrive en PN ou GN avec un poste de commandement, comment cela serait-il accepté ? Quel accueil lui serait réservé ? Bien sûr, cela n'est qu'une supposition impossible, mais qui mérite réflexion de la part de nos élus. Messieurs et Mesdames les Maires, vous avez des fonctionnaires magnifiques dans notre profession, il faut leur donner leur chance. La PM avance et progresse, parce que nous sommes des municipaux.

Heureusement dans quelques petites PM, la direction reste encore la propriété de quelques chefs de service issus de nos rangs, souhaitons de voir cela se généraliser dans les grandes villes.

Le Bureau National





FORMATIONS

DES POLICES MUNICIPALES DANS LES ALPES MARITIMES



NOUS RETROUVONS NOS AMIS ÉRIC, FRANÇOIS ET JEAN-PIERRE AU CENTRE DE MAINTENANCE DES TRAMWAYS (CHARLES GINESY) POUR UNE FORMATION SUR L'INTERVENTION DANS LES BUS AVEC DES FONCTIONNAIRES DE LA PM DE SAINT-LAURENT DU VAR.



Après une première partie théorique qui traite de formation " Structures tubulaires " en compagnie des responsables de RLA (Bus et Tram), les fonctionnaires PM auront à traiter des interventions dans un bus, pour un individu fortement alcoolisé, puis avec un individu armé, et enfin avec un individu ayant agressé et blessé une personne dans un magasin susceptible d'être dans le bus.

Ces interventions permettent une évolution dans un bus avec contrôle et interpellation d'individus suspects. Il a également été question, de l'ouverture des portes, clés code avec le conducteur, PRV, Balistique, dispositif de sureté pour le conducteur, et progression. Les responsables RLA ont permis de réaliser ces exercices en mettant un bus à disposition et en donnant toutes les informations nécessaires sur le contact avec les conducteurs et les mises à l'arrêt des véhicules.





Nota :

Les fonctionnaires PM de ST Laurent du Var étant hors commune, ils étaient sur site en tenue civile avec équipement et certains étaient venus sur jour de repos. Ce qui démontre la demande de ces formations et le besoin exprimé des fonctionnaires. Pour information, très peu de fonctionnaires de la Police Nationale reçoivent ce type de formation dispensée par nos amis Éric, Jean-Pierre et François.





**FORMATION
SUR L'ARRÊT
D'UN MOTEUR
DE BUS**



**FORMATION
NEUTRALISER
UN SUSPECT
EN MILIEU CLOS**

Le suspect est neutralisé.



Le Bus est investi par les deux cotés. Comme à chaque exercice, Éric joue le rôle de l'individu perturbateur, ce qui lui vaut de nombreux menottages et interpellations. Il est à noter, que les armes des policiers avaient été neutralisées par un MMA et étaient dépourvues de chargeurs. (Aucun chargeur, aucune munition).



Les images parlent d'elles même. A chaque exercice le suspect innove, en résistant ou parfois armé d'un couteau.



Après chaque exercice, un
débriefing est diligenté

Un grand merci à nos amis
pour toutes ces formations qu'ils
dispensent aux PM et au personnel de
la PM de St Laurent du Var pour s'être
prêté à ces exercices, pas si évident
vu les conditions difficiles des
interpellations effectuées
dans les bus.





**LES FORMATIONS CONTINUENT,
CETTE FOIS AVEC LE PERSONNEL DE LA PM DE NICE,
DANS DES LOCAUX APPARTENANT À L'UNIVERSITÉ DE NICE.**



La bonne humeur était déjà très présente avant le commencement des exercices et démontre l'intérêt et le plaisir des fonctionnaires à participer à ces formations.



Le premier exercice commence avec une simulation de pénétration dans ce qui représente une entrée d'immeuble, puis arrivée devant l'entrée de l'appartement où serait retranché un individu armé.

La difficulté de l'exercice réside dans un premier temps, dans la progression dans les parties communes.

Il est à noter que tous les fonctionnaires participant à cette formation, n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, car ils sont tous issus d'unités ou de postes différents. Pourtant très vite l'osmose du travail en groupe va s'imposer d'elle-même.





L'arrivée devant l'appartement où est retranché l'individu va poser d'énormes problèmes car les locaux de l'entrée sont assez vastes et s'ouvrent sur plusieurs portes ou lieux où l'on peut aisément se cacher.



D'autres équipes de trois s'exercent à faire face à la difficulté des lieux.



Le fameux passage de la porte d'entrée qui reste toujours problématique.



Un PM pris en otage va obliger l'équipe d'intervention à élaborer une négociation et à changer sa technique d'offensive.



Cet appartement laisse beaucoup de possibilités à la personne retranchée, car le nombre de pièces à sécuriser est important. L'exercice permet également de s'essayer à des phases de négociations. En effet des fonctionnaires, des civils peuvent être pris en otage. Dans tous les modes d'intervention auxquels les équipages peuvent faire face sont pris en compte afin d'aborder toutes les difficultés qui peuvent survenir.



Un petit débriefing, avant d'autres interventions. Les porteurs de dossard jaune sont les équipes qui sont déjà intervenus.



Cette journée d'apprentissage s'est déroulée sans problème et, comme toujours, le personnel était ravi d'avoir participé à ce type de formation. Et cela sera inévitablement un plus dans les interventions quotidiennes. Nous tenons à remercier nos trois amis, de contribuer par ces exercices en condition réelle à élever ce niveau de compétences des policiers municipaux et ainsi de leur permettre d'intervenir avec plus de sécurité pour eux-mêmes, leurs collègues et les citoyens. Il est certain que chaque participant en redemande. Et nous retrouvons lors de formations avec d'autres PM de diverses municipalités le même enthousiasme et le même professionnalisme.

Qui prétend encore que la Police Municipale n'est pas suffisamment formée et entraînée ?



YB REALISATIONS
Réalisation et création de revues professionnelles

LES BRIGADES EQUESTRES

EN POLICE MUNICIPALE



Il n'y a pas de secrets aussi intimes que ceux d'un cavalier et de son cheval.

Robert S-Surtees

Nous commençons ce dossier sur les brigades équestres en Police Municipale, en visitant celle de la PM de Nice. Les brigades équestres sont une vitrine pour notre profession et elles bénéficient d'un capital sympathie avec la population, donc plus de proximité et de contacts. Bien sûr, en plus d'être d'excellents cavaliers les fonctionnaires sont avant tout des policiers et ils participent activement au même travail que les autres unités. Il s'agit cependant d'une brigade spécialisée qui exige de nombreuses activités avant et après la prise de service. La brigade équestre est présente dans certaines municipalités et à Nice elle a toujours existé sous une autre forme. Dans les années 80, il n'y avait qu'un seul fonctionnaire avec son cheval personnel et les patrouilles s'effectuaient uniquement sur un secteur collinaire et en période estivale. Plus tard, toujours sur le même mode de fonctionnement, elle s'est étoffée de 2 puis 3 cavaliers. Et depuis deux mandatures, elle a été créée de façon définitive et permanente comme une unité d'intervention et de surveillance, sur l'ensemble de la commune. Elle est très vite montée en puissance, pour être aujourd'hui composée de 14 agents et de 6 chevaux appartenant à la ville. Elle est basée au centre équestre de la ville de Nice, et de nouveaux locaux spécialement adaptés viennent de voir le jour. Ces nouvelles écuries ont été inaugurées le lundi 13 février 2023 par Monsieur Christian Estrosi (Maire de Nice) et le préfet des AM Bernard Gonzalez. Ce reportage va vous permettre de visiter les locaux de cette belle unité.





L'entrée des locaux avec un magnifique portail et des fonctionnaires très fiers de leurs nouveaux logis.



Le fourgon et le van permettent de déplacer l'équipe sur les divers secteurs d'intervention.



Une partie de la cour et des boxes.



*Etre heureux à cheval,
c'est être entre ciel et terre,
à une hauteur qui n'existe pas.*

Jérôme Garcin.



Les locaux de soins
et aires de nettoyage.



***Etre aimé par un cheval
ou un autre animal doit nous remplir
d'humilité et de reconnaissance,
car nous ne le méritons pas.***

Laurent de Vivier





Les locaux hébergent des vestiaires, une laverie, des bureaux, une salle de soins, une sellerie, une graineterie, une grande cour et des boxes. Pour soigner et prendre soin des chevaux, deux vétérinaires, un soigneur, une apprentie palefrenière soigneuse : de quoi chouchouter ces magnifiques chevaux. Une belle journée d'inauguration, des locaux magnifiques et techniques pour le plus grand bien des chevaux et des fonctionnaires. Un bel outil pour une unité de pointe.



SALLE DE SOINS

Comme nous pouvons le constater, les locaux sont spacieux, les boxes bien plus grands qu'autrefois, et surtout isolés. Des locaux modernes pour le plus grand confort des chevaux et du personnel.



***Nous avons presque oublié combien
il est étonnant qu'un animal aussi
grand, aussi puissant et
aussi intelligent, puisse accepter
sur son dos un autre animal tellement
plus faible.***

Peter Grey

Ces deux photos sont tirées de
l'encadrement de la
« Marche des Animaux »
du Dimanche 26 Mars 2023
sur la Promenade des Anglais
par les équipages de l'équestre.



Une brigade équestre au sein d'une Police Municipale est un groupe de policiers qui effectuent des patrouilles à cheval dans les rues et les espaces publics de la ville. Cette unité peut être utilisée pour maintenir l'ordre et la sécurité lors d'événements spéciaux, tels que les festivals et manifestations, ainsi que pour surveiller les parcs et les zones naturelles de la ville.

Les policiers de la brigade équestre doivent être formés à l'équitation et doivent également avoir une formation de base en application de la loi et en sécurité publique. Ils peuvent être équipés comme les autres unités de la Police Municipale, que ce soit en armement ou équipements de base.

Les avantages de la brigade équestre en Police Municipale incluent une plus grande mobilité dans les zones piétonnes et les espaces verts, une meilleure visibilité pour dissuader les criminels et un effet positif sur la communauté en général. Les chevaux peuvent également être utilisés pour des missions de recherche et de sauvetage dans les zones difficiles d'accès.

Cependant, la création et l'entretien d'une brigade équestre peut être coûteux, en raison de la nécessité d'acheter et d'entretenir les chevaux et l'équipement associé, ainsi que de fournir une formation continue aux policiers. Les chevaux doivent également être traités avec soin et respect, ce qui nécessite une expertise supplémentaire et des mesures de sécurité supplémentaires.

Mais au-delà du côté coûteux et spécifique d'une brigade équestre, le rapport policier à cheval et population est un merveilleux vecteur de proximité. Et le côté sympathie que les chevaux provoquent à lui seul mérite l'effort financier, sans parler que les cavaliers sont aussi et avant tout des policiers et effectuent de nombreuses missions comme leurs homologues des autres unités.

UNE BRIGADE ÉQUESTRE EST UNE MAGNIFIQUE VITRINE
ET CONTRIBUE À DONNER UNE BELLE IMAGE
DE NOTRE PROFESSION.



Nous commençons ce reportage, tôt le matin dans les locaux de la brigade équestre, où nous sommes chaleureusement accueillis par Seb Perignat et son équipe. Et nous constatons que dès l'arrivée et la prise de service, les soins apportés aux chevaux sont énormes et tous s'impliquent dans les diverses tâches, que ce soit le Chef de l'Unité, comme les PM ou les soigneurs. L'amour que chacun porte aux chevaux se ressent et nous pouvons sentir ce lien qui unit les cavaliers et leurs montures et qui bien va au-delà de leur cadre de travail.

LA BRIGADE ÉQUESTRE

Elle est composée de 14 Fonctionnaires :

9 PM, 3 ASVP, 1 soigneur titulaire,

1 apprenti palefrenier soigneur.

6 chevaux et 1 Chat (dit Papaille).

MATÉRIEL

1 Fourgon Citroën Jumpy,

1 Remorque (van) pour deux chevaux.

Permis EB requis pour ce véhicule.

Matériel selle spécifique,
base selle de rando (légère et confortable)
sérigraphiée PM avec une poche à pelle
pour ramassage du crottin.

Selle de travail, selle de sport
pour l'entraînement des chevaux.

FORMATION

Galop 7 minimum,

4 moniteurs à la brigade équestre,
ce qui permet d'accueillir des stagiaires.

Formation d'apprentis stagiaires, pris en 4^{ème},
seconde, universitaires, école des gardes du Gers,

Bordeaux, Maisons-Laffitte.

Possibilité de faire des stages spécifiques
à la Garde Républicaine, via le CNFPT.

En interne, formation GTPI spécifique
encadrée par des MMA, (Tir à cheval).



Les six chevaux viennent d'être nourris et attendent sagement le nettoyage des boxes

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL À L'ÉQUESTRE

La journée commence par le nourrissage des chevaux. Le chat Papaille est sur les lieux 24h/24h, ce qui permet de limiter les rats qui mangent les graines et urinent sur le fourrage et le grain. Les fonctionnaires s'activent pour le nettoyage des boxes et des chevaux. Ensuite une équipe quitte les lieux pour assurer un service sécurité école. L'autre équipe reste sur place pour continuer le nettoyage des écuries et le curage des boxes, ainsi que la préparation des chevaux qui partiront en mission centre-ville avec 1 équipage, l'autre restant en patrouille secteur ouest, avec également un travail en carrière et ballades en longe pour certains chevaux.

Comme les autres policiers, ils assurent les mêmes missions bien que l'équestre avec sa spécificité de police montée met un accent particulier sur la proximité, la prise de contact, facilitée par la présence des chevaux lors de la sécurité des écoles du secteur, les services d'honneur, la sécurité lors des matchs de foot des locaux de la brigade étant à proximité du (stade Allianz Riviera). Patrouilles quotidiennes sur le centre-ville, Promenade des Anglais, jardins, zones piétonnes, et secteur ouest (qui englobe une zone commerciale, les abords du stade et tout un ensemble de nouveaux quartiers).

Le mot d'ordre de l'Equestre : ***Etre Visible pour dissuader.***



BILAN

Le bilan de la brigade est moins quantifiable que les autres unités, car le rôle des fonctionnaires à cheval est basé sur la dissuasion, la visibilité, la présence sur la VP et le contact. C'est une unité d'appui, plus tournée vers la prévention que la répression. On peut mettre à leur actif 8000 PV (Arrêtés municipaux, stationnement, PV route) environ 10 interpellations avec présentation à OPJ/ an. 571 prises de contact à ce jour.





Point fixe de surveillance proximité d'un carrefour



venue à Nice Valley

Zone commerciale proche du stade Allianz Riviera

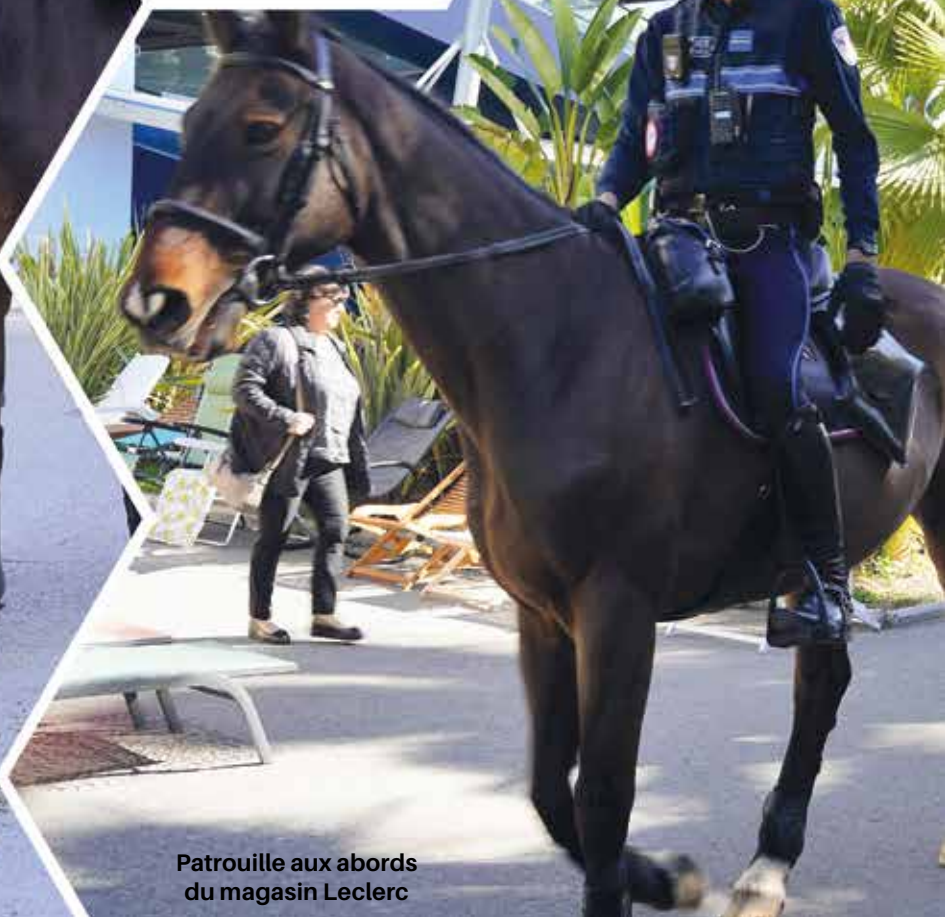
De nombreux immeubles sont sortis de terre en peu de temps dans ce quartier et augmentent le périmètre de patrouille de l'unité



Patrouille sur les rails du Tram



Le nettoyage continue, même en patrouille

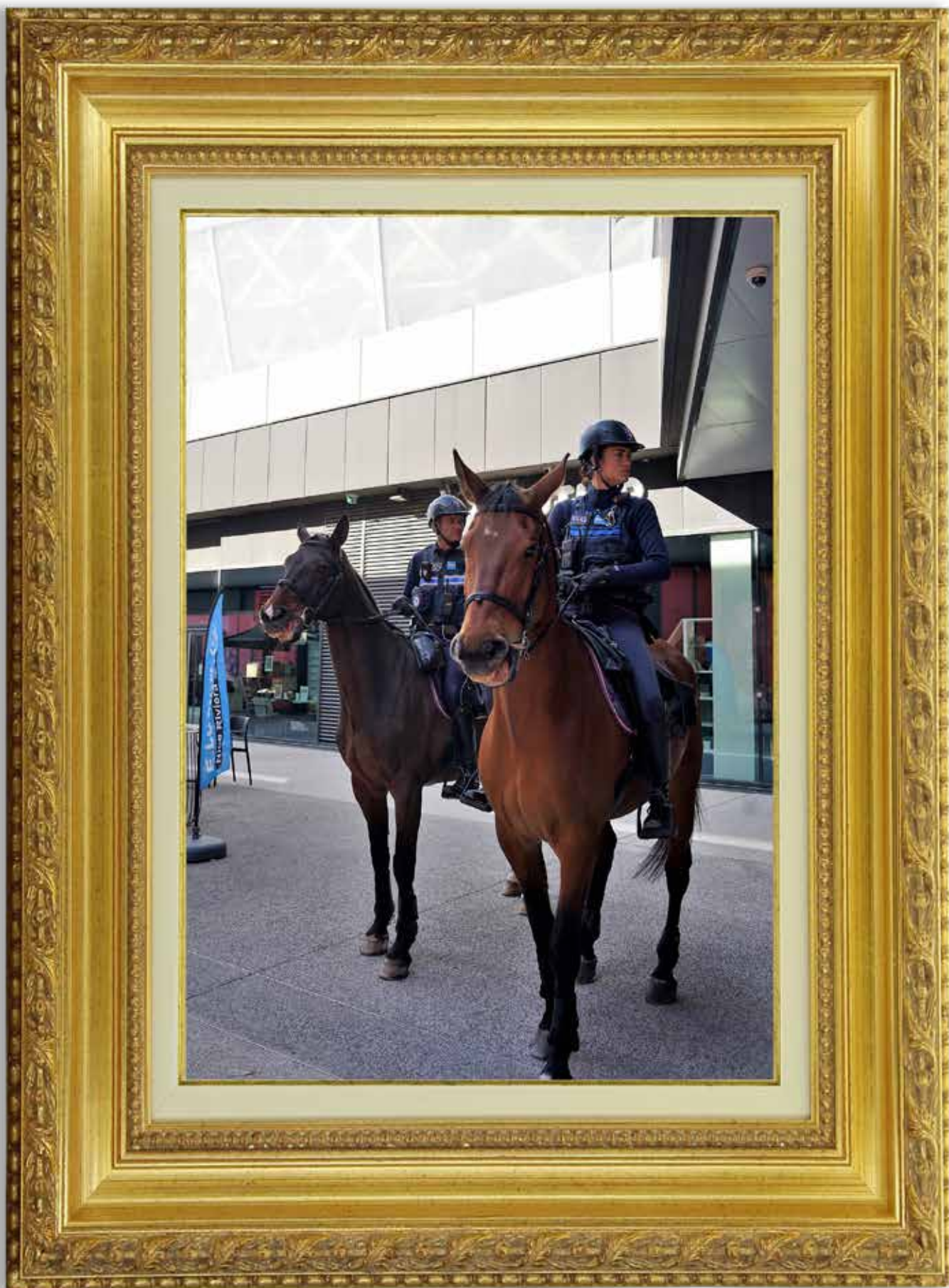


Patrouille aux abords du magasin Leclerc





Un grand merci à la Ville de Nice et à la Direction de la Police Municipale pour les autorisations qui ont permis la réalisation de ce reportage. Une belle matinée en compagnie de la sympathique Unité Equestre qui s'est prêtée avec gentillesse à l'exercice de ce témoignage sur une brigade atypique qui fait la joie des enfants et des usagers lors de leurs différents points fixes.





**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ACTIONS • COURRIERS
ARTICLES DE PRESSE**

CQFD

*Ce qu'il faut savoir ou
ce qu'il faut connaître
du SNPM*

Le Ministre

Paris, le **03 AVR. 2023**

Nos références : MEFI-D23-02733

Vos références : Votre lettre du 10 février 2023

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur vos attentes concernant les primes ainsi que le régime de retraite de la police municipale.

Dans le cadre de la réforme des retraites proposée au Parlement, mon ministère a mené des concertations dédiées à la fonction publique, de façon à ce que ses spécificités en la matière soient bien prises en compte. L'ensemble des organisations syndicales, siégeant au conseil commun de la fonction publique, ont été ainsi reçues par mon directeur de cabinet à la fin de l'automne et j'ai à nouveau rencontré chacune d'entre elles au début du mois de janvier.

En ce qui concerne la police municipale, elle représente un maillon essentiel au bon fonctionnement des communes et leur proximité est particulièrement importante pour nos concitoyens.

J'ai ainsi veillé à ce que la réforme des retraites ne remette pas en cause la catégorie active des policiers municipaux dans son périmètre actuel.

1/2

Monsieur Frédéric BIEDAK
Président du Syndicat national
des policiers municipaux
196 rue de Varsovie
54640 Tucquegnieux

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

Le Bureau des cabinets des ministères économiques et financiers met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives dans le cadre de la prise en charge de la correspondance à laquelle fait suite le présent courrier. Conformément aux articles 34 à 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations nominatives. Ce droit s'exerce par courrier au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique- Bureau des cabinets - Pôle PCS - Télédéc 161 - 139 rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12.

Par ailleurs, je suis plus largement attentif aux conditions de rémunérations et de parcours des policiers municipaux, en appui de ses collègues, Madame Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, et Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. Des travaux sont en cours avec les organisations syndicales et les employeurs territoriaux pour étudier les modalités de revalorisation de ce métier en lien avec le chantier relatif à la refonte des accès, des parcours de carrières, et des rémunérations dans la fonction publique, notamment pour adapter leur grille indiciaire et faire évoluer leur régime indemnitaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Stanislas GUERINI

Mardi 14 mars 2023

Mission flash sur les polices municipales

18h	En visioconférence : https://us02web.zoom.us/j/87521236438?pwd=U1RVTG5vZFJkYjlpE9PN1U5eCtWQT09 MM. Frédéric BIEDAK et David GUILLAUME, président et vice-président du syndicat national des policiers municipaux (SNPM)
-----	--

QUESTIONNAIRE

1. Sur la clarification des missions des polices municipales et leur articulation avec les autres forces de sécurité

- 1.1. Les policiers municipaux sont agents de police judiciaire adjoints (APJA). Considérez-vous que cette attribution est suffisante pour permettre aux policiers municipaux d'exercer leurs missions au quotidien ou est-il nécessaire de renforcer leurs **attributions de police judiciaire en matière délictuelle** ? Comment doit se situer la police municipale par rapport aux forces de l'ordre étatique (police nationale, gendarmerie) dans le continuum de sécurité ? La police municipale est-elle une force de police « subsidiaire » ?
- 1.2. L'attribution du **statut d'officier de police judiciaire (OPJ)** à certains personnels de la police municipale (directeurs voire chefs de service) vous paraît-elle pertinente ? L'OPJ est un interlocuteur privilégié de la police municipale. Comment améliorer la coordination entre l'OPJ et les policiers municipaux lors d'une intervention en matière délictuelle ? Quel doit être la place du procureur ?
- 1.3. Estimez-vous que les policiers municipaux sont bien appuyés par l'autorité judiciaire et l'OPJ sur les **enjeux de tranquillité et de sécurité** du maire ? Comment améliorer cet appui ?
- 1.4. L'article 21-2 CPP impose aux APJA de rapporter les infractions délictuelles qu'ils constatent au maire et au procureur via les OPJ. L'article 78-6 CPP n'habilite les APJA à relever l'**identité des contrevenants** que pour les contraventions (arrêtés de police du maire, code de la route, contraventions expressément visées par la loi). Y voyez-vous une contradiction ?
- 1.5. Les **maires et les adjoints** sont OPJ. Cela reste assez théorique dans les faits. Estimez-vous que cette qualité d'OPJ pourrait être mieux utilisée et comment ?

- 1.6. Avez-vous eu des retours particuliers au sujet des **conventions types communale et intercommunale de coordination** conclues (sur le sujet de la sécurité routière) avec les forces étatiques depuis la loi du 27 décembre 2019 ? Ces conventions définissent-elles suffisamment bien le rôle des forces étatiques ?
- 1.7. Êtes-vous satisfait des règles actuelles encadrant l'**usage des caméras** par la police municipale et le fonctionnement des **CSU** (durée de conservation des images, finalités, exploitation, opérateurs, etc.) ? Que suggérez-vous à ce sujet ?
- 1.8. Estimez-vous utile à l'accomplissement de vos missions l'accès en autonomie aux **fichiers FPR, SIV, d'autres fichiers** ?

2. Statut, cadre d'emploi et modalités de formation et de recrutement des agents

- 2.1. Quel regard portez-vous sur les derniers **concours externes et internes et examens professionnels** de recrutement de policiers municipaux (agents, chefs de service et directeurs) ? Les recrutements et la longueur des formations privilégient-ils trop les détachements de l'Etat (police nationale, gendarmerie, etc.) ? Si oui, comment favoriser les recrutements hors détachement ?
- 2.2. Que pensez-vous de la **formation actuelle initiale et continue** des policiers municipaux ? La formation initiale d'application (FIA) des policiers municipaux est-elle satisfaisante et suffisante ? Est-il pertinent de convertir la FIA en une formation continue avec autorisation de servir durant cette période ? Cela permettra-t-il de répondre au manque d'effectifs ? Que pensez-vous de l'intégration de la formation préalable à l'armement dans les formations initiales ? Que pensez-vous des dispenses partielles de formation pour les agents issus des forces étatiques ?
- 2.3. Comment réagissez-vous à l'annonce de la **création par le CNFPT de 4 écoles de formation** ? L'ENSP doit-elle conserver son rôle d'école de formation des directeurs de police municipale ?
- 2.4. Quel regard portez-vous sur la **carrière des policiers municipaux** (agents, chefs de service et directeurs) ? Quelles sont les principales revendications que votre syndicat soutient en matière statutaire : catégories et grades, grille indiciaire, indemnités et primes, retraites (intégration de l'ISMF dans le calcul) ?
- 2.5. L'**engagement à servir du policier stagiaire** pendant 3 ans dans la collectivité qui a financé sa formation est-il appliqué dans les faits ? Pourrait-il être remplacé par un autre dispositif de fidélisation ? Que pensez-vous d'un dispositif consistant à faire rembourser la formation du policier municipal par la collectivité qui recrute celui-ci avant la fin de son engagement, à la collectivité qui a payé la formation ?
- 2.6. Fusionner le cadre d'emploi des **gardes champêtres** avec celui des policiers municipaux, cela fait-il sens ? Quels sont les missions spécifiques des gardes champêtres ?

3. Sur l'adéquation et l'homogénéisation de l'équipement

- 3.1. Faut-il encourager les polices municipales non armées à **s'armer** et pour quelles raisons ?
- 3.2. L'**homogénéisation de l'équipement** des polices municipales est-elle nécessaire ou non ?

- 3.3. Que pensez-vous de l'**expérimentation de la police municipale non armée** à Paris ? La généralisation de ce modèle vous paraît-elle pertinente ?
- 3.4. Que pensez-vous des **brigades de tranquillité urbaine** constituées d'ASVP (comme à Brest) ?
- 3.5. Y a-t-il un **effectif minimal** pour une police municipale communale ? Qu'elles sont les avantages et les inconvénients d'une police intercommunale ? Le regroupement des policiers municipaux d'un même territoire, à l'image des SDIS pour les sapeurs-pompiers, est-il à envisager pour mutualiser les moyens et l'équipement ?

4. Questions générales

- 4.1. D'une manière générale, avez-vous des propositions pour rendre **plus attractif** le métier de policier municipal ?
- 4.2. Autres points que vous souhaiteriez évoquer ?



Syndicat National des Policiers Municipaux



Affilié CFE - CGC

SAINT MAXIMIN, le 16 mai 2023

Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les Adjointes
et Conseillers municipaux
Hôtel de ville
54190 VILLERUPT

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Le Syndicat National de la Police Municipale présente ses plus sincères pensées aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

Nous avons été particulièrement choqués par cette fusillade en plein centre de VILLERUPT et à une heure où les familles sont encore dehors.

L'insécurité est grandissante dans la commune. Il ne s'agit pas ici de polémiquer mais bien de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous :

- État
- Municipalité
- Police Nationale
- Police Municipale
- Mais aussi acteurs sociaux

Nous sommes persuadés que le tabou de l'armement de la Police Municipale doit être levé à notre époque compte tenu de la professionnalisation de ce « Corps de Police » notamment dans ce domaine depuis déjà plus de vingt ans, afin de créer une police pérenne, capable d'être primo intervenante sur le terrain et ainsi assurer la sécurité locale de nos concitoyens en toute quiétude.

Le SNPM est très impliqué concernant le volet social de la Police Municipale mais aussi sur l'armement des policiers municipaux.

La Police Nationale ne peut assurer et n'a pas le monopole de la sécurité publique des Biens et des Personnes sur tout le territoire. Les Maires, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2212-1 et 2212-2), sont également responsables de la Sécurité publique des Biens et des Personnes sur leur commune y compris de leurs agents.

La Police Municipale, comme son nom l'indique est une Police de proximité en premier lieu et à ce titre parfaitement complémentaire de la Police et Gendarmerie nationale.

Le SNPM est totalement ouvert à la discussion s'agissant de la « problématique » Police Municipale de votre commune.

Nous vous réitérons notre plus complet soutien face à ce drame et vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux nos plus sincères salutations.

Régis VALLADEAU
Secrétariat SNPM

SECRETARIAT SNPM – 1203 Chemin les Hauts de resty – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume



SYNDICAT NATIONAL DES POLICIERS MUNICIPAUX



TUCQUEGNIEUX le 08 juin 2023

REGION GRAND EST
Monsieur le Président
1 place Adrien ZELLER
67000 Strasbourg

Monsieur le Président,

En date du 02 septembre 2022, le SNPM a fait parvenir un courrier à votre prédécesseur un courrier afin de lui faire part de 3 doléances touchant les policiers municipaux à savoir :

- Gratuité des transports publics au même titre que les deux forces de police étatiques, comme cela se pratique dans les régions Hauts de France et PACA.
- Création d'une école de police municipale dans le Grand Est à l'image de celles créées à Angers, Montpellier, Marseille et Meaux.
- Création d'un groupement de commandes en fournitures police municipale, incluant véhicules, logiciels, uniformes et éventuellement armement.

Monsieur ROTTNER nous a répondu que la Région n'allait pas répondre favorablement à ces demandes car il considérait que le CNFPT ainsi que les communes faisaient le nécessaire. Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que la DGF des communes se résume de plus en plus à peau de chagrin de même que les moyens des CNFPT. Le SNPM reste persuadé qu'une politique commune entre la région et les municipalités permettrait de faire faire à ces dernières de substantielles économies.

Dans le bilan de Monsieur ROTTNER en 2021, il était indiqué que la région a participé à la formation de 132 agents des forces de l'ordre, quid de la police municipale ? Comme toujours notre police municipale pourtant si souvent primo intervenante sur la voie publique est la grande oubliée de la région Grand Est. D'autres régions de France savent pourtant lui rendre justice (cf. action de la région Auvergne Rhône Alpes).

Monsieur le Président, il manque en France 11 000 policiers municipaux dont quelques milliers en Région Grand Est, les communes ont des difficultés de recrutement, difficultés financières mais aussi d'attractivité, certaines de ces difficultés pourraient être atténuées par l'aide de la région, le SNPM se demande si vous aurez la volonté politique de répondre à ce défi ?

Le SNPM reste disponible afin de compléter ou de répondre aux interrogations que vous pourriez avoir.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos syndicales salutations.

Frédéric BIEDAK
Président du SNPM

SNPM
Courriel : secretariat@syndicat-snpm.fr
Site : www.syndicat-snpm.fr

Direction Générale des Services

Monsieur Frédéric BIEDAK

Président
SYNDICAT NATIONAL DES
POLICIERS MUNICIPAUX
196, rue de Varsovie
54640 TURQUEGNIEUX

Strasbourg,
le - 5 JUL. 2023

V/Réf : FB/EM n°1/2022

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier dans lequel vous sollicitez notamment :

- L'extension aux policiers municipaux de la gratuité des transports régionaux mise en place par la Région Grand Est, pour la gendarmerie et la police nationales
- La création d'un groupement de commande pour la fourniture au profit de la police municipale de véhicules, logiciels, uniformes et éventuellement de l'armement
- La création d'une école de police dans le Grand Est

La responsabilité du maire, c'est la tranquillité publique. La police municipale, qui est la 3^{ème} force de sécurité en France, en est un acteur essentiel et en lien direct avec les pouvoirs de police du maire.

A ce titre et depuis le courrier qui vous a été adressé le 25 novembre 2022, les domaines de compétence des régions n'ont pas évolué et ne me permettent pas de répondre favorablement à vos différentes sollicitations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.





Syndicat National des Policiers Municipaux



Affilié CFE - CGC

Tucquegnieux, le 13 mai 2023

Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers
municipaux
Hôtel de ville

54190 VILLERUPT

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux

Le Syndicat National de la Police Municipale présente ses plus sincères pensées aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

Nous avons été particulièrement choqués par cette fusillade en plein centre de Villerupt et à une heure où les familles sont encore dehors.

L'insécurité est grandissante dans la commune. Il ne s'agit pas ici de polémiquer mais bien de rappeler que la sécurité est affaire de tous :

- Etat
- Municipalité
- Police Nationale
- Police Municipale
- Mais aussi acteurs sociaux

Nous sommes persuadés que le tabou de l'armement de la Police Municipale doit être levé afin de créer une police pérenne, capable d'être primo intervenante sur le terrain en toute sécurité.

Le SNPM est très impliqué concernant le volet social de la Police Municipale mais aussi sur l'armement des policiers municipaux.

La police nationale ne peut à elle seule couvrir tous les terrains, la police Municipale, comme son nom l'indique est la spécialiste de la commune et à ce titre parfaitement complémentaire de la police nationale.

Le SNPM est totalement ouvert à la discussion s'agissant de la problématique Police Municipale de votre commune.

Nous vous réitérons notre plus complet soutien face à ce drame et vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux nos plus sincères salutations.

Frédéric BIEDAK
Président SNPM

SNPM Monsieur Frédéric BIEDAK 196 rue de Varsovie 54640 TUCQUEGNIEUX
GSM : 06.81.63.37.42
Mail : president@syndicat-snpm.fr

A un monde sans culture, préférez une vie professionnelle bien remplie et un cerveau constamment alimenté par la lecture, la musique, les vidéos, bref, une vie avec nous le SNPM.

Une belle brochette de vinyles pour le plus grand plaisir des mélomanes que sont les policiers municipaux.

Quelques vinyles indispensables pour les moments de repos, avant d'aller affronter la triste réalité de la vie de tous les jours et des missions toujours plus difficiles et plus dangereuses.

Comme chaque fois, nos rubriques sont écrites 4 mois avant la parution de la revue (tout comme les autres articles), et donc parfois le contenu n'est plus une nouveauté, mais cela reste malgré tout d'actualité. Et parfois nous trouvons des pépites. Bonne culture les amis.

CULTURE

Musique



BLUR

THE BALLAD OF DARREY.

Un nouveau vinyle de BLUR, et oui encore un retour, même si le groupe ne s'était pas vraiment séparé, chacun réalisait d'autres choses. Comme Daman Albarn et son autre groupe GORILLAZ avec lequel il a vendu 33 millions de disques, contre seulement 7 millions pour BLUR. Après ce break de 8 ans revoici un nouvel opus de plus dans votre discothèque.

MOBY

RESOUND NYC

Un autre retour, super à écouter sans modération. Que du plaisir, un vinyle qui manquait, et qu'il vous faut impérativement. Moby a revisité 15 de ses titres fétiches et ça le fait !



november ultra
[bedroom walls]

NOVEMBER ULTRA

BEDROOM WALLS

Une voix magnifique, de beaux morceaux, une belle musicalité, un 33 à ne pas manquer.

A l'écoute vous pourrez tutoyer les anges. Un disque magique, à posséder obligatoirement.



DAHO

TIRER LA NUIT SUR LES ETOILES

Dans la lignée de ses meilleurs albums. C'est toujours aussi beau et poétique. Entre lyrisme et musique électronique. Ce 12ème album studio est d'une évidence musicale. Le roi de la pop française nous entraîne dans un grand moment musical.



U2

SONGS OF SURRENDER

Des anciens standards du groupe revisités mais différemment orchestrés. Un album à posséder impérativement. Du U2 quoi !



GABI HARTMANN

Une belle voix, mélodieuse, une belle musique parfois très jazz, parfois bossa nova. Un parfait mélange, de belles soirées à l'écoute de ce vinyle. Encore un disque immanquable.

SIMPLY RED

TIME (chez Warner)

13^{ème} disque sorti le 26 mai 2023, après 2 ans d'absence, SIMPLY RED revient sur le devant de votre platine avec de belles chansons. Une couleur sonore magnifique. 12 titres puissants comme Simply Red sait le faire !



CULTURE

Séries télévisées

RABBIT HOLE

Kiefer Sutherland est John Wein, un maître de la tromperie dans l'espionnage économique qui apporte des solutions très limitées à sa clientèle. Une affaire va le mettre en difficultés, accusé de meurtres, par une société privée aux moyens illimités dans le but de contrôler la population. John Wein va devoir déployer des moyens incroyables pour se sortir de cette situation inconfortable. Un scénario formidable, peut être le meilleur de ce genre de série. Des rebondissements qui remettent constamment l'intrigue en question. Une super série.

RABBIT HOLE

1985

Sur la piste des tueurs du Brabant. Une alliance entre certains gendarmes, truands et extrême droite. Une affaire qui ne sera jamais résolue. Les auteurs de la série apportent des présomptions et un autre regard. Une administration gangrénée qui va briser les « héros » de cette série. Une atmosphère pesante et une belle reconstitution des années 1980. Une série à voir.

HIJACK

Un vol Bagdad / Londres va être piraté par des terroristes qui ne semblent pas maîtres de leurs actes et qui obéissent aux ordres donnés par téléphone, plongeant l'intrigue dans diverses directions possibles. Idris Elba est, comme dans chacun de ses rôles, efficace et très présent, réussissant à trouver des solutions aux divers problèmes posés par les terroristes. Le tout se déroule en temps réel comme dans un épisode de la série "24 heures chrono". A voir absolument.

SIL0

Une série surprenante, sur une société qui vit dans un silo. Une série intrigante car on découvre au fil des épisodes que les habitants du silo ne connaissent rien de ceux qui ont bâti ce monde souterrain. L'intrigue est très prenante, avec une tension très pesante. Les acteurs principaux tentent de trouver des réponses qui les exposent à risquer leurs vies. Une belle série. Vivement la saison 2.





B.R.I.

La B.R.I de Versailles accueille un nouveau chef de groupe. Il va devoir s'imposer et trouver sa place. Une guerre des gangs qui risque d'embraser la Capitale. Le groupe devra faire corps dans une intrigue trouble. Série assez réaliste avec pas mal de suspens.



OPÉRATIONS SPÉCIALES LIONESS

Voici une belle série d'espionnage avec agents infiltrés. La série est menée de façon efficace. Les forces spéciales, la CIA, les organismes anti-terroristes gèrent diverses missions. Une jeune Marine passionnée et quelques fois trop brutale va rejoindre la mission. Série d'action bien menée. On aime.



GANGS OF LONDON

SAISON 2

Quelle série !!!!! De l'action, toujours de l'action ! Série très violente, on s'affronte, une lutte de pouvoir entre gangs internationaux. Chacun veut prendre le pouvoir total sur Londres. On déteste où on adore. Une chose est sûre c'est que chaque épisode est addictif et on a hâte de voir le suivant.

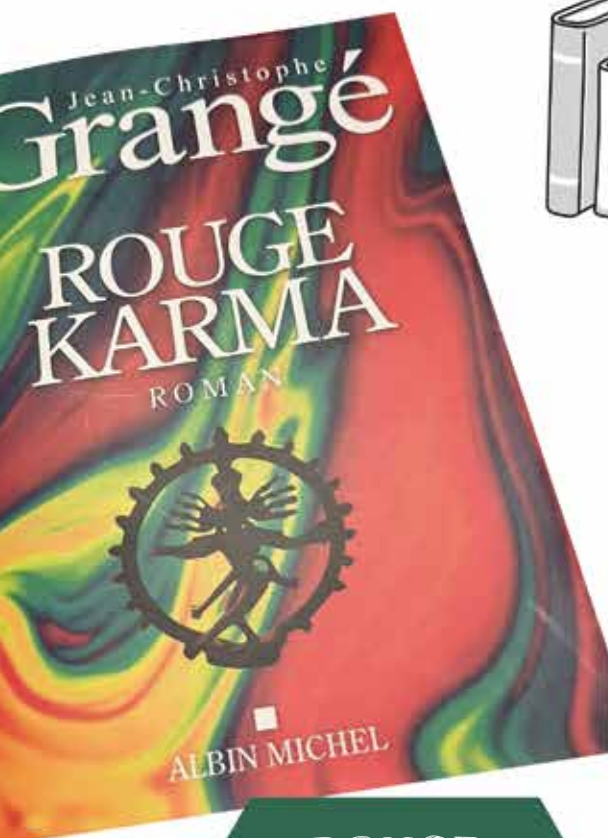


TULSA KING

A peine libéré d'une peine de prison de 25 ans, un ex parrain de la mafia new yorkaise, Dwight Manfredi se retrouve rejeter par les nouveaux patrons du crime organisé de la ville. Il est exilé à Tulsa en Oklahoma. Sur place il décide de tirer parti de la situation et il va rapidement prendre le contrôle de la ville avec une nouvelle équipe. Un rôle en or pour Sylvester Stallone. Une série très sympa, un peu BD. Une série rafraichissante.

CULTURE

Lecture



FRANCK THILLIEZ

LA FILLE

fleuve noir

LA FAILLE

Franck THILLIEZ

Le commissaire Sharko est en mauvaise posture. Une arrestation pose problème et il est mis à pied par l'IGPN. Il va malgré tout chercher à comprendre les causes de cette déroute. Et il va être obligé d'aller très très loin. A lire d'une traite, car une fois en mains on ne peut lâcher l'intrigue.



ROUGE KARMA

Jean Christophe GRANGÉ

Un cadavre atrocement mutilé, et c'est le départ d'une drôle d'enquête. L'action va se dérouler à Calcutta, une piste sanglante et surtout un très bon polar comme Grangé sait si bien les faire.



A NOS JOURS HEUREUX

Laurent SCALESE

Une histoire d'amour au pluriel, quelques notes d'humour, une ode au sens de la vie, car les héros de ce roman apprennent que le cancer les menace. L'espoir, le désespoir, des instants à apprécier pour ne pas sombrer et profiter un maximum de ce que la vie nous offre. Un très beau livre.





RECETTE

Pissaladière Nissarde

INGREDIENTS :

PÂTE À PAIN

500 g de farine
10 g de sel
10 à 15 ml d'eau
15 à 20 g de levure de boulangerie
15 ml d'huile

GARNITURE

2 kg d'oignons
100 ml d'huile d'olive
1 bouquet garni
10 g d'ail - Sel et poivre
Olives noires de Nice
8 filets d'anchois au sel

Préparation 30 minutes

Laisser reposer la pâte 1 heure 30
45 minutes de cuisson
pour les oignons
20 minutes de cuisson
pour la pissaladière



Eplucher les oignons, les émincer finement et les mettre dans une marmite avec l'huile d'olive, les gousses d'ail entières et le bouquet garni. Saler et poivrer. Couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 45 minutes (en permettant à l'eau de s'évaporer). Retirer l'ail et le bouquet garni en fin de cuisson.

Préparer le levain : Sur un plan de travail mettre 125 g de farine, y creuser un puit, y ajouter la levure délayée dans un peu d'eau tiède. Mélanger le tout pour obtenir une boule de pâte et laisser reposer dans une terrine recouverte d'un torchon. En une demie heure la pâte doit doubler de volume.

Disposer en couronne le reste de farine, ajouter au milieu l'eau, l'huile d'olive, le sel. Travailler la pâte en ajoutant de l'eau jusqu'à consistance. Ajouter le levain à la pâte et pétrir le tout. Laisser reposer pendant 1 heure à couvert.

Ensuite, huiler un moule à tarte ou une plaque sur un demi centimètre d'épaisseur, puis ajouter les oignons, décorer avec les olives et si vous aimez avec les anchois.

Mettre au four chauffé préalablement pendant 20 minutes à 180°/200°.
Poivrer en sortant du four. Laisser tiédir avant de servir.



HOROSCOPE

DES POLICIERS MUNICIPAUX

BELIER

Le travail vous fait frissonner, car vous mettez tout en œuvre pour progresser dans votre métier. Ne lâchez rien, cela finira par porter ses fruits.

TAUREAU

Un désaccord avec un partenaire vous perturbe. Pourtant les choses sont moins graves que vous le pensez. Faites le premier pas, aucun intérêt à faire durer cette situation.

POISSON

Vous avez besoin de soutien et même si certains vous lâchent un défi peut vous permettre de valoriser votre travail. Mais développez votre esprit de compétition et soyez fort.

GEMEAUX

Prenez votre temps, même les dossiers compliqués finissent par trouver une fin acceptable. Ne stressiez pas mais ne soyez pas trop sûr de vous. Fin Décembre un ciel bleu vous portera dans tous vos projets.

CANCER

Vous comptez trop souvent sur votre charme pour vous sortir de situations compliquées et inconfortables. Peut-être devriez-vous plus réfléchir et être à l'écoute de vos collègues.

LION

Aie ! Avec vous le plus petit souci devient un gros problème. Relativisez et voyez la vie d'une autre façon. Tout est question de point de vue. Arrêtez d'être un suiveur, vous avez tout pour réussir.

VIERGE

Vous terminez l'année avec une fatigue chronique. Pensez à déléguer beaucoup plus et à vous aménager des moments rien qu'à vous en dehors du travail. Vous verrez, la forme va revenir.

BALANCE

Vous êtes un éternel optimiste. Et vous avez raison. Continuez à voir votre vie sociale ou professionnelle de cette manière. En étant positif pas mal de portes vont s'ouvrir en 2024, il suffira de prendre les bonnes décisions.

SCORPION

Après une belle rencontre vous allez retrouver le sourire et la joie de vivre. Profitez-en pour inclure cela dans vos patrouilles journalières et vous serez perçu comme quelqu'un d'incontournable.

SAGITTAIRE

Vous avez fait une erreur et vous êtes enfermé dans une réaction qui attise l'incompréhension de vos collègues. Réagissez rapidement car sinon la situation risque de devenir ingérable. Parfois il est bon de reconnaître ses erreurs. Ne laissez pas vos nerfs prendre le contrôle de votre vie.

CAPRICORNE

Quelle énergie ! En plus vous savez argumenter et défendre vos intérêts. C'est parfait. Gardez cet enthousiasme. Vous êtes en pleine forme.

VERSEAU

Vous attendez du changement, mais viendra-t-il ? Car rester dans son coin en attendant une hypothétique promotion est-elle la solution ? N'hésitez pas à vous manifester et à vendre votre savoir. Il y a ainsi des possibilités de mutation.